

COLLOQUE vendredi 2 décembre

Auditorium de la Maison du Barreau - Rue de Harlay

LA PRATIQUE DU PROCESSUS COLLABORATIF À L'INTERNATIONAL REGARDS CROISÉS

Programme

9h30

- Discours de Madame la Bâtonnière de l'Ordre des Avocats de Paris
- Discours d'ouverture de Juliette GRISET, Présidente de l'AFPDC

10 h

- **Cycle 1 : La pluridisciplinarité du processus collaboratif**

- **Conférence** de **Idith SHAHAM**, Avocate et notaire en Israël
Les Maisons du processus collaboratif et leur évolution en Israël
- **Table ronde** animée par Dominique HAZAN-YLLOUZ, Avocate au Barreau de Paris, avec Anne BOUTEILLE, Médiatrice, Montserrat TUR, Avocate au Barreau de Barcelone, Meike DE BOER, Avocate néerlandaise (sous réserve)

11h15

- **Cycle 2 : Le processus collaboratif connaît-il le conflit d'intérêts ?**

- **Conférence** de **Sandrine CHIAVAZZA**, Avocate et médiatrice au Barreau de Lausanne
L'avocat collaboratif privilégie-t-il l'intérêt de son client ou l'intérêt de l'accord ?
- **Table ronde** animée par Coralie GAFFINEL, Avocate au Barreau de Paris, avec Laurence KRIEF, Avocate au Barreau de Paris, Anaïs BRODARD, Avocate au Barreau de Lausanne, Justin BRODARD, Avocat au Barreau de Lausanne, Anne-Marie BOUDART, Avocate au Barreau de Bruxelles, Francesca KING, Avocate au Barreau de Milan

12h30 *Déjeuner Libre*

14h30

- **Cycle 3 : Des nouvelles du processus dans le monde anglo-saxon : pratiques et spécificités**

- **Conférence** de **Che MEAKINS** et **Abby WESTELL**, Avocats au Barreau de Londres
La pratique du processus collaboratif en Grande-Bretagne. Le rôle du juge
- **Table ronde** animée par Éléonore VOISIN, Avocate au Barreau de Paris, avec Carolle TREMBLAY, Avocate au Barreau de Montréal, et Charlotte BUTRUILLE-CARDEW, Avocate au Barreau de Paris

15h45

- **Cycle 4 : Peut-on et doit-on harmoniser le processus collaboratif en Europe ?**

- **Conférence** de **Jean-Philippe TRICOIT**, Maître de Conférences à l'université de Lille
État des lieux des législations existantes et perspectives
- **Table ronde** animée par Véronique HARDOUIN, Avocate au Barreau de Paris, avec Pierre DELMAS-GOYON, Conseiller Honoraire à la Cour de Cassation, Marta RUIZ, ADPDCE Alav, Carine Vander STOCK, Avocate au Barreau de Bruxelles et Charlotte ROCHAT, Ad Augusta, Monaco.

17h30 Fin du Colloque